

63<sup>ème</sup> SÉRIE DE RÉUNIONS DES  
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
14 au 22 juillet 2022, GENÈVE, SUISSE  
**DÉCLARATION DE MADAGASCAR**  
-----

*Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Honorables délégués,  
Mesdames et messieurs,*

*Ma délégation se joint aux précédents orateurs pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la présente réunion, ainsi que vos deux vice-présidents, et vous souhaiter plein succès dans la conduite des travaux.*

*Ma délégation adresse également ses félicitations à l'endroit du Directeur Général et à ses collaborateurs pour la gestion efficace du contexte sanitaire, et la tenue de cette session sous forme hybride, mais en majeure partie présentielle, qui permet une meilleure participation et interaction entre les Etats membres et avec l'OMPI.*

*Ma délégation tient de même à exprimer ses sincères remerciements au Directeur Général et au Secrétariat pour la clarté et la transparence des documents qui sont soumis à l'appréciation des Etats membres tout au long de cette session.*

*Monsieur le Président,*

*Le contexte sanitaire évolue de manière positive dans le monde et Madagascar se réjouit de la coopération entre tous les pays qui ont œuvré de concert pour lutter contre la pandémie de COVID-19, essentiellement en termes*

63<sup>ème</sup> SÉRIE DE RÉUNIONS DES  
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

14 au 22 juillet 2022, GENÈVE, SUISSE

*de transfert de technologie et d'appui pour doter les pays les plus vulnérables des capacités suffisantes pour faciliter l'accès aux soins, aux médicaments et aux vaccins.*

*En ce qui concerne particulièrement Madagascar, de nombreuses recherches ont été entreprises par les chercheurs et laboratoires nationaux, dont certaines ont abouti à des inventions ayant fait l'objet de demandes de brevet au niveau national. Ma délégation profite ainsi de la présente opportunité pour adresser ses remerciements à l'endroit de l'OMPI pour les renforcements des capacités successives portant, notamment, sur la rédaction des demandes de brevet et l'examen des demandes de brevet. Les acquis de telles formations font toujours leur preuve, et les capacités des examinateurs de brevet s'améliorent de manière continue au moyen des cours à distance fournis par l'Académie de l'OMPI. L'examen des demandes de brevet nationales sont ainsi effectués de manière plus poussée et une amélioration a été constatée dans la durée de traitement de telles demandes, sans altération de la qualité des brevets qui sont délivrés.*

*Monsieur le Président,*

*Ma délégation se félicite de la continuité, de la pertinence et de l'efficacité des relations de collaboration entre Madagascar et l'OMPI, notamment à travers l'Office Malgache de la Propriété Industrielle. A l'image de l'Atelier régional de formation en ligne sur le système de Madrid à l'intention de certains membres africains de ce système, nous félicitons et encourageons vivement la continuité des activités de l'OMPI en matière de promotion de la protection de la propriété intellectuelle et de favorisation des échanges entre ses Etats membres. Différents*

63<sup>ème</sup> SÉRIE DE RÉUNIONS DES  
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

14 au 22 juillet 2022, GENÈVE, SUISSE

*points d'ordre technique, logistique et procédural ont pu être éclaircis grâce à cet Atelier et les échanges entre l'Office Malgache de la Propriété Industrielle et le Bureau international ont été raffermies.*

*Monsieur le Président,*

*Madagascar loue les efforts déployés par l'OMPI dans la collaboration avec d'autres organismes internationaux, régionaux et nationaux de propriété intellectuelle. Il en est ainsi de la coopération dans le cadre de l'examen des demandes de brevet et la promotion des systèmes internationaux d'enregistrement. Ma délégation tient à exprimer son vif intérêt pour la continuité effective de cette coopération afin de préserver les intérêts des parties prenantes du système de propriété industrielle, essentiellement ceux des chercheurs et des opérateurs économiques. L'appui et l'assistance de l'OMPI nous sont toujours précieux afin de doter notre pays d'une base technologique solide et viable, à l'image du transfert de technologie, de l'échange de bonnes pratiques en matière de traitement des demandes d'enregistrement des actifs immatériels de propriété industrielle et du renforcement des capacités des organismes de mise en application de la loi, essentiellement des magistrats et de la force de l'ordre.*

*Pour terminer cette intervention, ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites aux noms des groupes des pays africains et des pays les moins avancés (PMA.).*

*Je vous remercie de votre attention.*